

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur *Charles Dicker*, musicien-gagiste au 3^e régiment de Chasseurs à pied.

(Voir le N^o 251, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né en 1810, en Saxe; il était musicien-gagiste dans un régiment de Nassau, et s'est engagé, en 1833, dans la même qualité, au service du Pays.

A la fin de 1839, il a présenté sa requête pour obtenir sa naturalisation ordinaire.

Il a produit des certificats qui lui ont été délivrés au commencement de l'année 1840, très-favorables à sa demande, qui a été prise en considération, à la Chambre des Représentants, par 41 suffrages contre 7, le 13 mars 1844.

Votre Commission ayant cru devoir prendre de nouveaux renseignements sur le compte du pétitionnaire, Monsieur le Ministre de la Guerre nous a informé, par une lettre du 17 mars 1845, que le nommé Charles Dicker avait quitté le corps et le pays depuis 1841, en emportant le passe-port d'un autre musicien avec lequel il était logé.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.